Document généré le 19 juil. 2025 05:23

McGill Law Journal
Revue de droit de McGill

Jacques-Yvan Morin, *GOQ, L D'H*, (1931-2023)

Daniel Boyer, Ad E

Volume 69, numéro 1, january 2024

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1113300ar
DOI : https://doi.org/10.26443/law.v69i1.1440

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

McGill Law Journal / Revue de droit de McGill

ISSN

0024-9041 (imprimé)
1920-6356 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Boyer, D. (2024). Jacques-Yvan Morin, *GOQ, L D'H*, (1931-2023). *McGill Law Journal / Revue de droit de McGill*, *69*(1), 1–1. https://doi.org/10.26443/law.v69i1.1440

© Daniel Boyer, 2024

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

JACQUES-YVAN MORIN, *GOQ, L D'H*, (1931-2023)

Me Daniel Boyer, Ad E[*]

La disparition de Jacques-Yvan Morin, dont la contribution a été profondément marquante à l'échelle nationale, a ému le Québec tout entier. En d'autres lieux et d'autres moments, le professeur, politicien et érudit a reçu des éloges mille fois méritées. Pour nous, il demeure le vénérable fondateur du *McGill Law Journal // Revue de droit de McGill*, ainsi qu'un de ses plus éminents contributeurs.

En 1952, lors de la publication du tout premier numéro de la nouvelle revue, Jacques-Yvan Morin signe un préambule qui trace la voie. Situant la revue au confluent du droit civil québécois et de la *common law*, il anticipe pour celle-ci une mission toute particulière de convergence, en tablant sur la position stratégique de la faculté de droit de McGill. Le fondateur Morin voit dans le *McGill Law Journal* une opportunité unique de promouvoir le dialogue entre les deux grandes traditions juridiques canadiennes. La revue ne pourra néanmoins se contenter d'une simple propagation d'un savoir bi-juridique désincarné, mais devra toujours s'assurer de ne pas oublier son ancrage au Québec et relever le défi qu'il lui confie de développer des analyses propres aux enjeux québécois.

Afin de concrétiser son projet, Jacques-Yvan Morin rassemble autour de lui une brochette de talents dont les noms résonnent encore aujourd'hui au sein du milieu juridique : Fred Kaufman, Gerald Le Dain, James Robb, et bien d'autres.

La sympathie des Québécoises et des Québécois exprimée à la suite du décès de Jacques-Yvan Morin est à la mesure de la place exceptionnelle qu'il s'est taillée dans leur estime. Chez nous, il a mis en place la *Revue de droit de McGill*, clé de voûte facultaire *qui* assure un rayonnement international à notre université, et ce grâce au défi considérable lancé il y a plus de 70 ans par Jacques-Yvan Morin.

---

* Bibliothèque Wainwright émérite, Faculté de droit, Université McGill.

© Daniel Boyer 2024

Citation: (2024) 69:1 McGill LJ 1 — Référence : (2024) 69:1 RD McGill 1

This is an Open Access article distributed under the terms of the Creative Commons License CC-BY-ND (https://creativecommons.org/licenses/by-nd/4.0/).